

Octobre 2015

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

LE DOSSIER DU MOIS

ÉPARGNE, RETRAITE : QUE PENSENT LES RETRAITÉS DE LEUR PENSION, DE LEUR ÉPARGNE ET DE LA DÉPENDANCE ?

*Par Philippe Crevel
Directeur du Cercle de l'Épargne*



EPARGNE, RETRAITE : QUE PENSENT LES RETRAITES DE LEUR PENSION, DE LEUR EPARGNE ET DE LA DEPENDANCE ?

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

LE SOMMAIRE

I. LES RETRAITES ET L'ÉPARGNE	3
1. LES RETRAITES FACHES AVEC LA REMUNERATION DE LEUR EPARGNE FINANCIERE	3
2. LES RETRAITES, UNE PREFERENCE MARQUEE POUR L'ASSURANCE-VIE	4
3. POUR LES RETRAITES, LA LIQUIDITE AVANT LA SECURITE ET LE RENDEMENT.....	5
4. LA NICHE FISCALE, LE SPORT PREFERE DES RETRAITES.....	6
II. LES RETRAITES, LEUR EPARGNE ET INTERNET NE FONT ENCORE BON MENAGE.....	6
III. LES RETRAITES ET LEURS PENSIONS.....	7
1. LES RETRAITES JUGENT LEURS PENSIONS DE RETRAITE INSUFFISANTES	7
2. AVOIR UN TOIT, LA MEILLEURE DES GARANTIES POUR LES RETRAITES	7
IV. LA DEPENDANCE, UN VERITABLE SUJET DE PREOCCUPATION.....	8

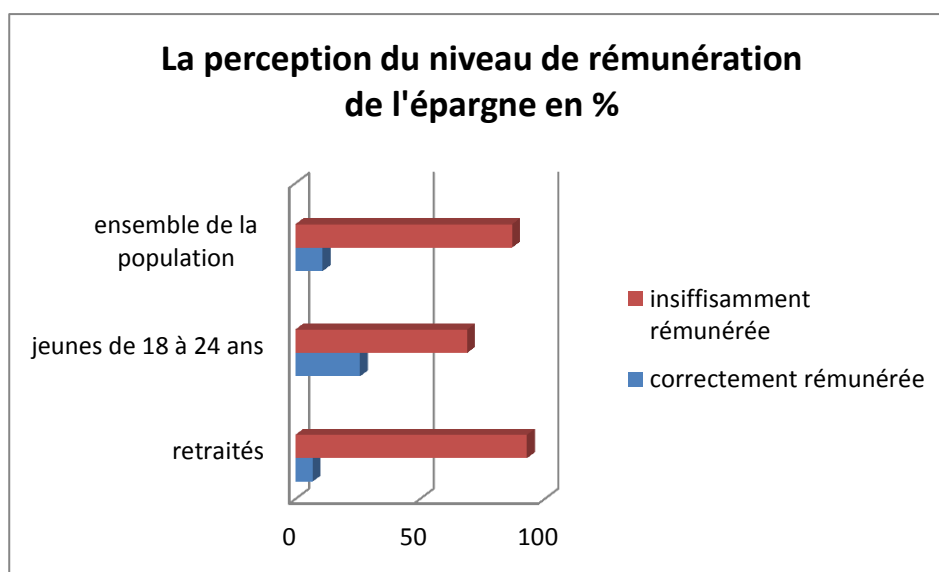
ÉPARGNE, RETRAITE : QUE PENSENT LES RETRAITÉS DE LEUR PENSION, DE LEUR ÉPARGNE ET DE LA DÉPENDANCE ?

La France compte 15 millions de retraités. Leur niveau de vie est désormais supérieur à celui de la moyenne nationale. Depuis une dizaine d'années, leurs habitudes de consommation se rapprochent de plus en plus de celles des autres ménages. Même s'ils entendent profiter de la vie, les retraités restent des épargnants actifs. De ce fait compte tenu de leur poids économique et financier, le Cercle de l'Épargne consacre son dossier du mois d'octobre au décryptage de l'opinion des retraités vis-à-vis de l'épargne, de la retraite et de la dépendance.

I. LES RETRAITÉS ET L'ÉPARGNE

1. Les retraités fâchés avec la rémunération de leur épargne financière

Les retraités ne sont pas satisfaits de la rémunération de leur épargne. Ils sont 93 %, à considérer que leurs placements ne leur rapportent pas assez. Ce taux est de 94 % chez les ouvriers. Ce taux d'insatisfaction est supérieur à celui de l'ensemble des Français, la moyenne nationale se situant à 87 %. Les retraités sont plus sévères que le reste de la population certainement du fait qu'ils comptent en leur sein plus d'épargnants. Par ailleurs, ils ont plus investis sur des produits de taux dont l'érosion des rendements est nette depuis plusieurs années. Habités à des taux de plus de 5 % même si après imputation de l'inflation, le rendement réel était inférieur, ils éprouvent plus de difficultés à accepter des taux inférieurs à 3 % voire 1 %...

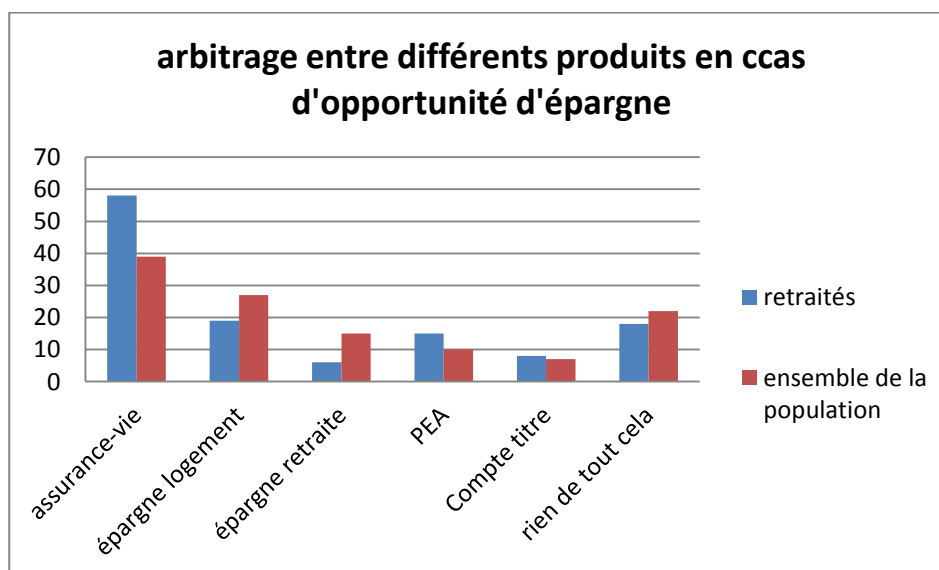
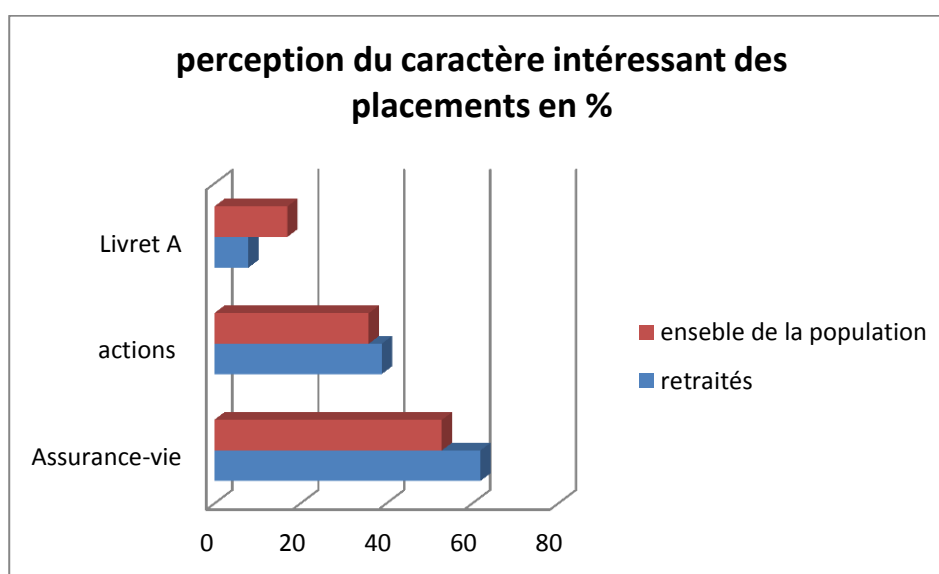


2. Les retraités, une préférence marquée pour l'assurance-vie

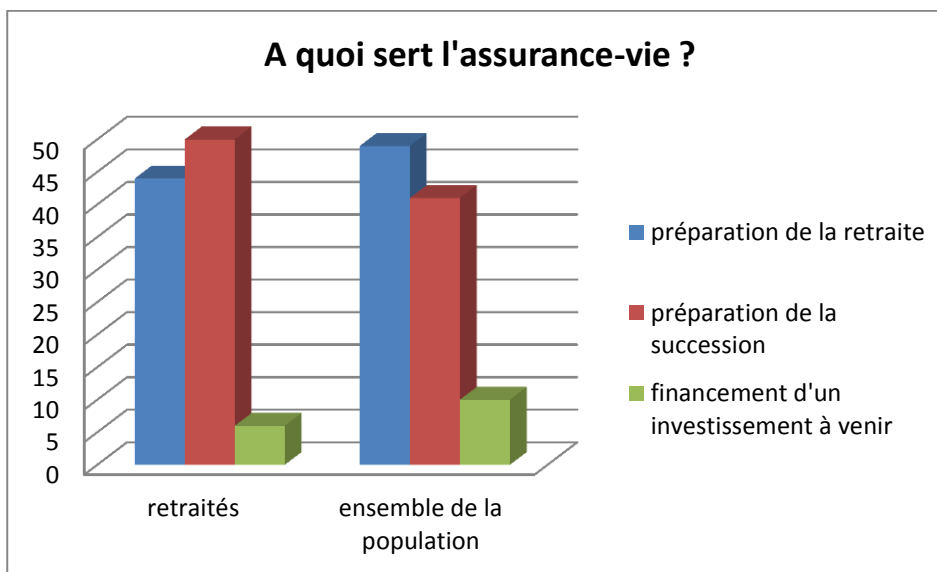
Sans surprise, les retraités sont portés, plus que la moyenne nationale, sur l'assurance-vie. Ils ont une appétence plus importante pour les actions comme quoi l'âge n'interdit pas de prendre des risques. En revanche, le Livret A n'a pas leurs faveurs.

L'assurance-vie, par sa souplesse, permet tout à la fois de se constituer un capital contre un éventuel coup dur et d'organiser sa succession. Les retraités sont par nature plus boursicoteurs que les actifs.

Cette préférence pour l'assurance-vie chez les retraités est nette en cas d'opportunité d'épargne. 58 % des retraités qui auraient 10 000 euros à placer opteraient pour l'assurance-vie contre 19 % pour l'épargne logement et 15 % pour le PEA.

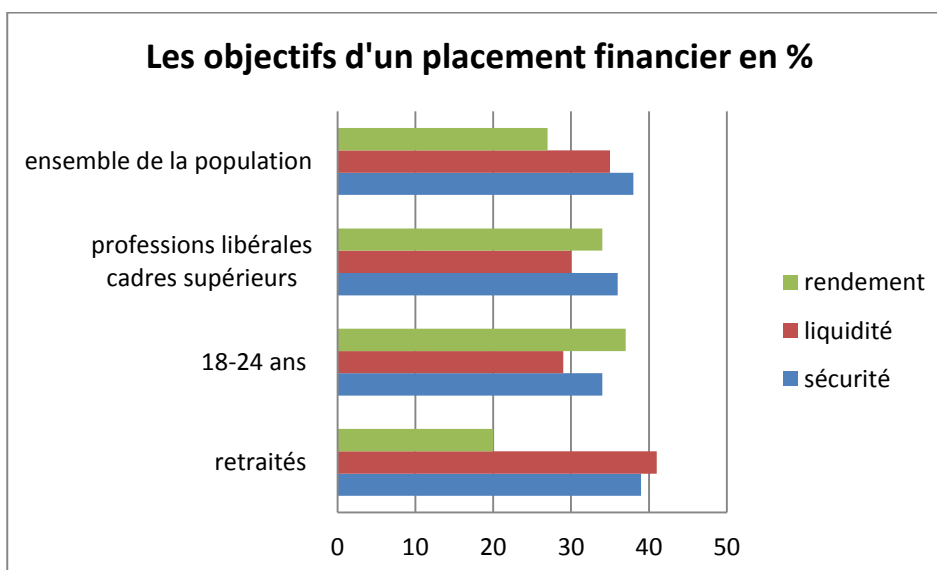


L'assurance-vie sert, pour 50 % des retraités à préparer leur succession mais il est à souligner que pour 44 % des retraités, elle permet la constitution de retraite.



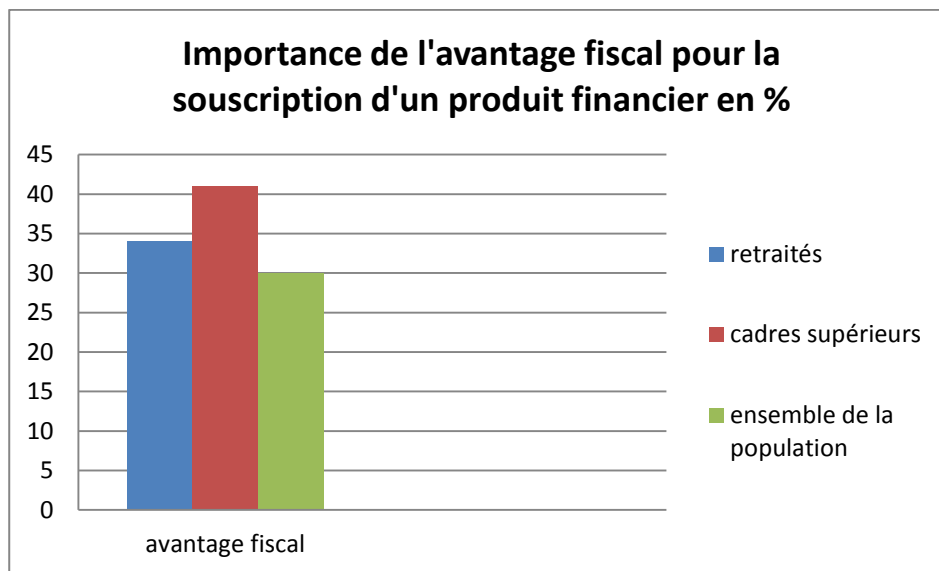
3. Pour les retraités, la liquidité avant la sécurité et le rendement

Les retraités recherchent, avant tout, la liquidité dans un placement financier quand les Français, en moyenne, privilégient la sécurité. Le souhait des retraités de disposer à tout moment de l'épargne investie sur des produits financiers s'explique aisément. La crainte de devoir financer des dépenses exceptionnelles (dépendance, logement ou aide aux enfants voire aux petits enfants) justifie de conserver une part non négligeable de leur patrimoine liquide. Arrive en deuxième position la sécurité ce qui est assez logique. En revanche, le rendement des placements n'est mis en avant que par 20 % des retraités contre 27 % des Français. Le rendement est un objectif prioritaire pour les jeunes et pour les professions libérales ainsi que pour les cadres supérieurs.



4. La niche fiscale, le sport préféré des retraités

Au-delà de la sécurité, les retraités recherchent également des produits bénéficiant d'avantages fiscaux. Dans cette quête de la niche fiscale, seuls les cadres supérieurs et les professions libérales font mieux.



II. LES RETRAITES, LEUR EPARGNE ET INTERNET NE FONT ENCORE BON MENAGE

Connectés, les retraités restent méfiants face à la souscription en ligne

Les retraités sont ceux qui sont les moins connectés même s'ils rattrapent très rapidement leur retard vis-à-vis du reste de la population. Néanmoins, ce sont ceux qui sont les plus allergiques à la souscription et à la gestion de leur épargne en ligne.

En 2014, plus d'un retraité sur deux est équipé d'un ordinateur ; le taux d'équipement national étant de 90 % (sachant que de nombreux ménages possèdent plusieurs ordinateurs). Ce taux est de 69 % pour les jeunes retraités (60-74 ans) mais tombe à 26 % les plus de 75 ans. En 2004, seulement 15,7 % des retraités avaient un ordinateur.

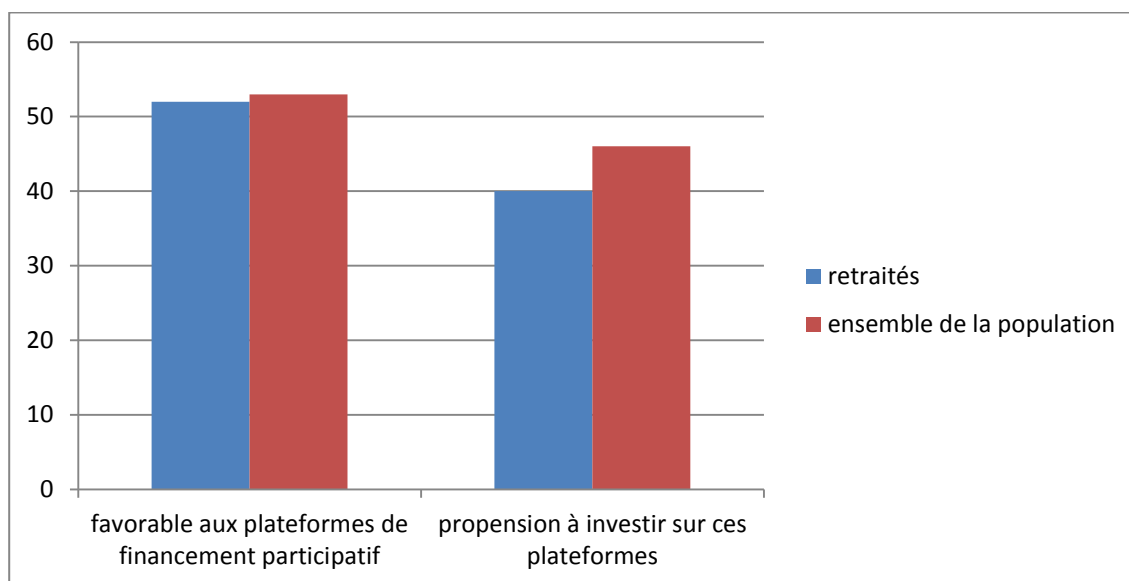
Trois quarts des Français ont Internet et au moins un retraité sur deux a un abonnement Internet. La démocratisation des smartphone a contribué à cette forte diffusion.

62 % des retraités n'ont pas l'intention de souscrire un produit d'épargne sur Internet contre 55 % pour l'ensemble de la population. 15 % pourraient être néanmoins tentés de le faire. 22 % des retraités déclarent déjà utiliser Internet pour la gestion de leur patrimoine financier soit un taux supérieur à la moyenne nationale. Les retraités disposent d'un patrimoine financier supérieur à la moyenne. De ce fait, il est assez logique que le recours à Internet soit plus fréquent. Les retraités disposent en outre de

plus de temps pour gérer leur argent. Ils sont, par ailleurs, assez sensibles à l'idée de pouvoir le faire tranquillement à domicile.

Les retraités qui recourent à Internet mettent en avant la commodité avant les gains obtenus sur les frais ou le gain de temps.

Les retraités ne diffèrent pas de la moyenne nationale en ce qui concerne les plateformes de financement participatif. S'ils ne sont pas opposés au principe, ils ne sont pas prêts à franchir le pas et à y placer une partie de leur épargne.



III. LES RETRAITES ET LEURS PENSIONS

1. Les retraités jugent leurs pensions de retraite insuffisantes

61 % des retraités pensent que leurs pensions sont insuffisantes. Ils ne sont que 39 % à les juger suffisantes. Le gel des pensions et la hausse des prélèvements ont accentué ce mouvement. Il faut souligner que plus des trois quarts des ménages pensent que leur retraite ou leur future retraite sera insuffisante pour bien vivre.

Face à la baisse des revenus, près des deux tiers des retraités indiquent qu'ils sont contraints de baisser leurs dépenses (65 %). 36 % indiquent qu'ils puisent dans leur épargne quand 5 % cumulent leur retraite avec un emploi.

2. Avoir un toit, la meilleure des garanties pour les retraités

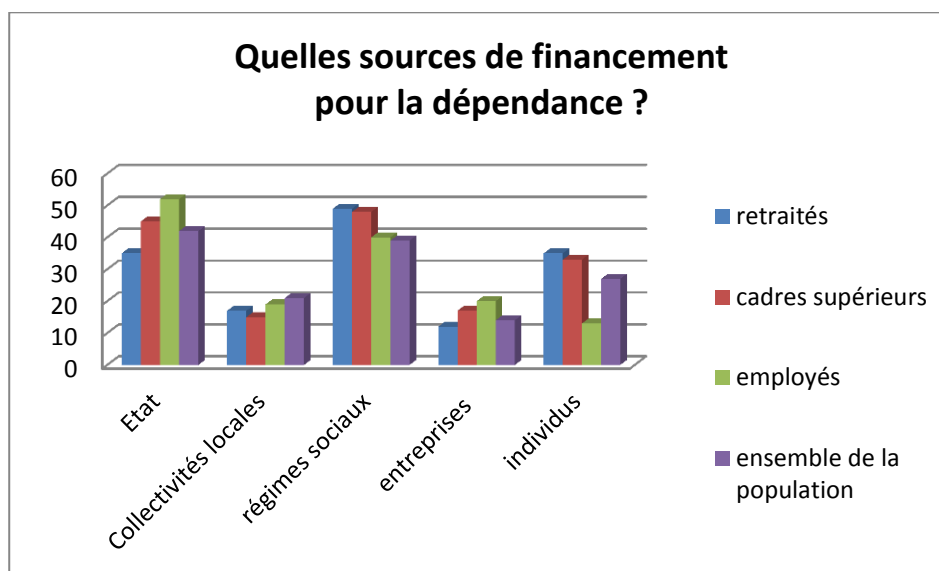
Pour les retraités, pour bien préparer financièrement sa retraite, il faut être avant tout propriétaire de sa résidence principale ; 77 % le pensent contre une moyenne nationale de 65 %. Par ailleurs, 40 % des retraités jugent qu'il est préférable d'avoir une assurance-vie.

IV. LA DÉPENDANCE, UN VÉRITABLE SUJET DE PRÉOCCUPATION

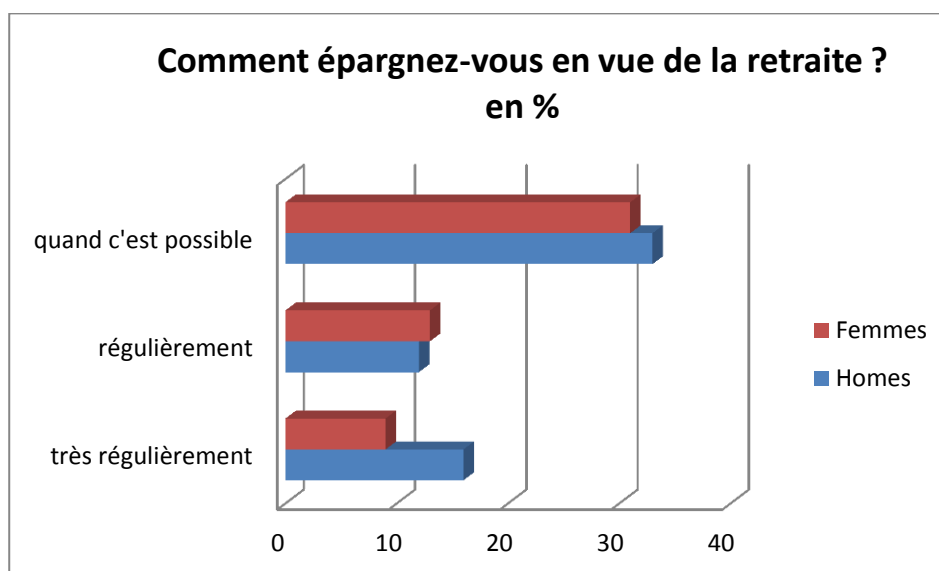
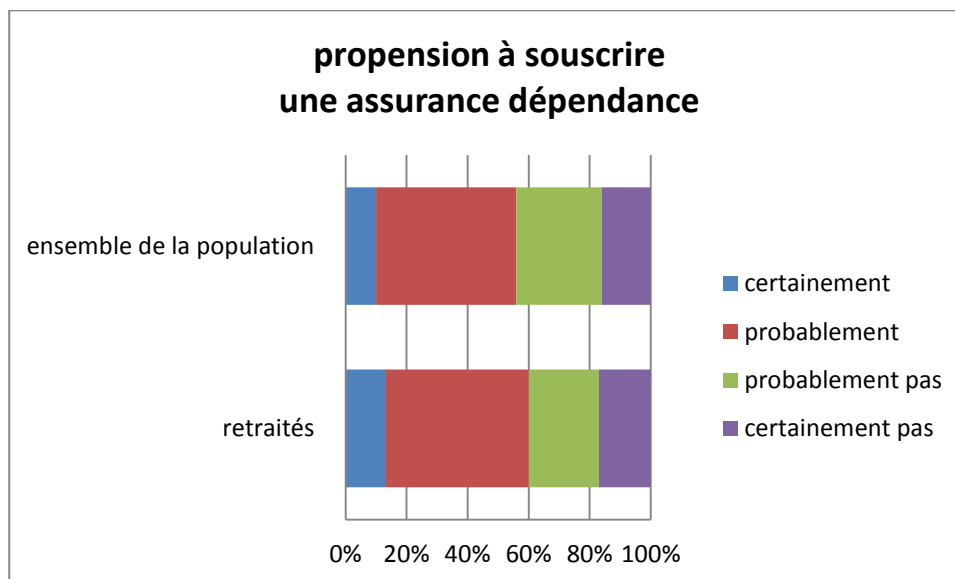
Les retraités ne sont pas opposés à la souscription d'assurance-dépendance

La dépendance est un sujet de préoccupation important pour les retraités. 84 % d'entre eux pensent qu'il est certain ou probable qu'ils soient confrontés à un problème de dépendance (73 % pour l'ensemble de la population).

Pour les retraités, le financement du risque dépendance doit être assuré par les régimes sociaux (pour 49 % des retraités), les individus eux-mêmes (35 %) et l'Etat (35 %). L'ensemble de la population considère que c'est avant tout à l'Etat de financer avec les collectivités locales.



Les retraités sont opposés au prélèvement sur succession afin de financer les dépenses de dépendance qui n'auraient pas été prises en charge par les familles. Mais, ils ne sont pas plus pas moins que la moyenne nationale (67 % sont contre le prélèvement sur succession). 60 % des retraités sont favorables à la souscription d'une assurance dépendance soit un peu plus que la moyenne nationale qui est de 56 %.



* Les données de ce dossier proviennent de l'étude du Cercle de l'Épargne / Cecop / AG2R LA MONDIALE. L'enquête a été réalisée sur Internet du 11 au 18 mai 2015 auprès d'un échantillon de 1 007 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :

www.cerclEDELEPARGNE.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne / retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend Robert Baconnier, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, Jacques Barthélémy, avocat conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, Philippe Brossard, chef économiste d'ag2r LA MONDIALE, Jean-Marie Colombani, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, Jean-Paul Fitoussi, professeur des universités à l'IEP de Paris, Jean-Pierre Gaillard, journaliste et chroniqueur boursier, Christian Gollier, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Economiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERN) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, François Héran, ancien Directeur de l'INED et Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, Jérôme Jaffré, Directeur du CECOP, Florence Legros, professeur des Universités à Paris Dauphine, et Jean-Pierre Thomas, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cerclEDELEPARGNE.fr